

Solde tout compte En attente

Par **Amandjo**, le **12/05/2019** à **15:55**

Bonjour,

j'ai été licencié en date du 09 mai suite à une inaptitude d'origine professionnelle (accident du travail sans possibilité de reclassement).

Je suis actuellement dans l'attente de mon solde tout compte. Je souhaiterai savoir si je peux demander à mon employeur de me faire parvenir mes documents par voie postale en AR car je ne souhaite pas être confrontée à mon ancienne direction? (burn out)

comment proceder ? Quel terme employer? Quel recours?

Merci par avance

bien à vous